

ANNEXE 2 : SIGNATAIRES (min. 3 par dossier de candidature)

COMMUNE: LAVEY-MORCLES

1338	élections communales générales 2026
> < 7 %	Canton de Vaud

DENOMINATION DE LA LISTE:	
	-

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Année de naissance	Domicile (adresse complète)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
1				Rue:		
			Localité :			
				Rue:		
2			NP:			
			Localité :			
3			Rue:			
			NP:			
			Localité :			
				Rue:		
4			NP:			
			Localité :			
				Rue:		
5				NP:		
				Localité :		
6			Rue:			
			NP:			
				Localité :		
7			Rue:			
			NP:			
			Localité :			
				Rue:		
8				NP:		
				Localité :		

- Chaque dossier de candidature doit être appuyé par au moins trois membres du corps électoral de la commune. Il n'y a pas de limite supérieure.
- Nul ne peut parrainer plus d'un dossier de candidature pour une même élection.
- Une personne candidate peut parrainer son propre dossier de candidature.
- Nul ne peut retirer sa signature une fois le dossier déposé au greffe.
- Les noms des signataires peuvent être consultés au greffe municipal.